



## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Jean-Jacques GOUGUET**

### **Année 2003**

### **Demain la décroissance ?**

Le deuxième Sommet de la terre à Johannesburg qualifié de Rio +10 a été rebaptisé par certains spécialistes Rio -10 devant le simple catalogue de bonnes intentions que constitue la Déclaration finale, sans échéancier ni financement. Si le processus engagé à Rio en 1992 n'a pas produit les effets escomptés en matière de réduction des pollutions globales et d'élimination de la pauvreté, cela a permis au moins de populariser encore plus le concept de développement durable.

Or, la généralisation du mode de vie occidental, à terme, est irrémédiablement condamné, la Planète ne le supporterait pas. Des catastrophes sont devant nous mais nous n'y croyons pas encore ou pas suffisamment pour infléchir nos comportements dans un sens plus respectueux à l'égard de l'environnement. Il s'agit donc d'en finir avec l'hégémonie de l'économique et son dernier avatar - le développement durable - pour rentrer résolument dans une autre logique qui ne signifie surtout pas retour à l'âge de pierre. Pour sauver la Planète et assurer un avenir décent à nos enfants, il ne suffit plus de modérer les tendances actuelles du modèle économique dominant, il faut sortir de l'économique, sortir du développement et inventer un nouveau modèle d'organisation de nos sociétés, de nouvelles valeurs.

Si, dans la première optique, SRL s'est toujours mis au service de la défense de l'environnement, le temps ne serait-il pas venu d'élargir notre champ d'action à l'éducation populaire et à la promotion d'une nouvelle approche des problèmes. On se rend bien compte qu'il s'agit de modifier des comportements, des valeurs, ce qui prend du temps. Or, tous les experts s'accordent à reconnaître que ces modifications sont souhaitables le plus rapidement possible pour éviter d'atteindre des seuils d'irréversibilité.

Dans son action traditionnelle au service de l'environnement, SRL présente pour cette année 2002 un bilan d'activité impressionnant. Nous émettions le vœu l'année dernière dans notre éditorial à la même époque, d'une montée en puissance de SRL. C'est chose faite. Bernard Drobenko et Antoine Gatet ont dressé un bilan détaillé des actions menées et, devant un tel bilan, je tiens à remercier tout le monde pour le travail effectué qui positionne désormais SRL comme une vraie association professionnelle. La meilleure preuve en est peut-être l'offre de mécénat de la part d'une grande entreprise spécialisée qui aide ainsi, sans contrepartie aucune, les associations qui peuvent faire la preuve d'une certaine efficacité dans le domaine de la défense de l'environnement ainsi que d'une certaine notoriété.

De plus, SRL a parfaitement atteint son objectif de diversification : éducation et formation à haut niveau ; animation de la vie associative ; études et publications ; participation à des commissions officielles ; conseil juridique ; négociation environnementale et contentieux. Par rapport à ce dernier point, ce sont essentiellement trois dossiers qui nous ont occupé et qui vont être au centre de notre activité contentieuse dans les mois à venir : **les friches nucléaires ; les élevages industriels ; les étangs.**

- **le dossier nucléaire**, avec la mise en examen de la COGEMA constitue bien-sûr notre plus grande fierté dans notre lutte pour plus de transparence en la matière dans ce pays. A l'heure du lancement d'un débat national sur l'avenir de la production d'énergie en général et du nucléaire en particulier, notre action judiciaire peut constituer une bonne opportunité pour poser les bonnes questions à l'égard cette source d'énergie. Au delà de problèmes purement techniques, il y a surtout à mener des réflexions éthiques et sociétales sur l'utilisation de l'énergie. Nous voilà revenus à nos remarques préliminaires sur le modèle économique dominant qui génère gadgets et gaspillage.

Ce dossier nucléaire se double également d'une action au sein de commission locale d'information pour la fermeture de la mine de Jouac.

Grâce aux efforts de SRL en collaboration avec l'ADEPAL, des avancées significatives ont pu être obtenues dans le mode de fonctionnement de cette commission pour que cette dernière tienne compte un peu mieux des revendications des associations.

- **le dossier des élevages** avance à petits pas. Là encore, nous nous devons de dénoncer fermement l'aberration économique totale d'un modèle productiviste agricole complètement dépassé. Tous les économistes professionnels sont d'accord : une des meilleures façons d'améliorer l'état de l'environnement dans ce pays serait de supprimer les subventions agricoles telles qu'elles existent à l'heure actuelle. De la même façon, au niveau planétaire, il n'y aura pas de solution au problème crucial de l'eau sans révision des pratiques agricoles actuelles qui utilisent 70% de la totalité de l'eau consommée dans le monde. Là encore les mentalités doivent changer au niveau de l'opinion publique, ce qui incitera peut-être nos élus à plus de courage politique pour engager les réformes du modèle agricole qui s'imposent. SRL poursuivra ses efforts pour essayer de faire s'engager un grand débat public à cet égard avec tous les acteurs impliqués par une telle réforme.

- **le dossier des étangs** est là pour témoigner d'un grand laxisme de la part des institutions qui sont normalement en charge de la régulation de ce type d'artificialisation du milieu. Les chiffres sur la prolifération des étangs en Limousin sont alarmants et les tentatives relatives à leur régularisation souvent ambiguës voire contestables. Voilà pourquoi pour faire comprendre que nous vivons toujours dans un État de Droit, SRL engagera des actions contentieuses afin que les mises en conformité s'effectuent dans le respect de la loi. Une fois de plus, le traitement ponctuel des dossiers empêche d'entrevoir le problème dans toute sa globalité : tel étang à tel endroit, toutes choses égales par ailleurs, cela n'est pas grave, entend-t-on dire. Oui, mais, agrégés, 10 000 plans d'eau en Limousin posent problème !

Il serait fastidieux de détailler tous les autres dossiers mais également toutes les autres activités. Je conclurai simplement sur la nécessité d'ouvrir le champ de la militance de SRL. Notre association pourrait se fixer comme objectif de faire partie des pionniers au service d'une alternative au développement. Ce champ est soumis à controverse entre les partisans d'une autre mondialisation ou ceux d'un autre monde ; entre les partisans d'une autre croissance ou ceux d'une décroissance.

Au delà des querelles de sémantique, un accord général semble se faire autour de la reconnaissance du caractère non durable de la croissance économique actuelle et de la nécessité d'une redéfinition du contenu d'une autre croissance plus qualitative, c'est -à-dire orientée vers la production de biens relationnels éco-compatibles mais également vers une organisation de la production selon la logique de l'écologie industrielle.

La nécessité de cette réorientation de nos modèles de production et de consommation fait quasiment l'unanimité des chercheurs mais malheureusement pas des décideurs qui n'ont pas encore tous compris que les nations du monde partagent maintenant une communauté de destin. SRL est prête à s'engager dans ce nouveau pari au service de l'accélération de la prise de conscience qu'il nous faut désormais penser autrement.

**Le Président,  
Jean-Jacques Gouguet**